

Bulletin Municipal *Les Mazures*



Sommaire

Bulletin Municipal n°90 - 2020

2 Sommaire

3 Edito de Mme le Maire

À la une

4 Remise des médailles du travail

5 Rentrée des classes 2019

6 Remise des récompenses des maisons fleuries

7 Accueil des nouveaux arrivants

8 Le JT des Mazures

9 Signature du contrat enfance jeunesse & de la CTG /
Signature d'une convention avec AMEL

10 Remise des récompenses - Les décorations des maisons

11 Remise des récompenses - Décorations du sapin

12 Carte blanche aux chasseurs d'images

Votre commune en action

14 Vos élus au travail

Rétrospective

16 Cérémonie au Judenlager

17 Guinguette

18 Voyage des Anciens - Mariembourg & Treignes

20 75ème anniversaire de la Libération des Mazures

22 Décentralisation du festival des marionnettes

24 Concert - Ensemble de Trombones & Tubas des Ardennes

25 Théâtre - «Chez Odette»

26 Cérémonie au Judenlager

28 3ème édition - Salon des Vins & Saveurs

31 Théâtre - «Une mémoire d'éléphant»

32 Téléthon

35 Repas des anciens

36 Cérémonie - Voeux de Mme le Maire

39 Bibliothèque - La nuit de la lecture

Informations diverses

40 Élections municipales 2020

41 «Com com VPA dans ma poche»

42 Une Rose, Un Espoir / Nettoyage des surfaces en béton

43 Rénovation énergétique

Histoire de Les Mazures

44 Histoire de deux illustres Mazurois

46 Parole aux Anciens

Autres

48 État civil 2019

50 Démarches administratives

52 Vie pratique

54 Programmation des animations

55 Programmation des commémorations



Édito du maire



Vous apprécierez la qualité de sa réalisation qui invite à en remercier les concepteurs.

D'autres voies de communication se sont développées. Elles n'excluent pas l'attrait des livres, revues et bulletins que nous feuilletons.

Je vous souhaite une bonne découverte de cette revue de la vie Mazuroise.

Chers Mazuroises, chers Mazurois,

Le 90ème numéro du bulletin municipal est pour chacun une vitrine de la vie du village. Vous le retrouvez deux fois par an et je souhaite que sa lecture contribue à la cohésion que nous projetons entre tous aux Mazures.

Vous tenez à ce support d'information, que vous conservez pour mémoire de l'histoire personnelle du village.



3ème Salon Vins & Saveurs valorisé par «Le bouquet des Mazures».

Photo de Daniel Stillen

Elisabeth BONILLO DERAM,
Maire de Les Mazures

Conseillère Départementale du Canton de Bogny-Sur-Meuse

Directrice de la publication

Elisabeth Bonillo Deram,
Maire de Les Mazures

Rédaction et réalisation

Elisabeth Bonillo Deram, Claude Pérignon, Loetitia Da Silva-Manquillet, Benoît Didier, Amélie Gesnot

Crédit photographique

Claude Pérignon, Loetitia Da Silva-Manquillet, Amélie Gesnot

Impression

Sopaic Repro
Charleville-Mézières

www.lesmazures.fr

Magazine distribué gratuitement



REMISE DE LA MÉDAILLE DU TRAVAIL



LES EMPLOYÉS COMMUNAUX À L'HONNEUR

Véronique DOURLET, Evelyne DEJARDIN et Dominique JEANNE, respectivement 20 ans et 30 ans de bons et loyaux services, ont été honorés de la médaille du travail. Madame le Maire les a félicités pour leur engagement et leur implication dans la commune.

Des récompenses hautement méritées !

La cérémonie, à laquelle participaient les employés de la commune et les élus, s'est poursuivie autour du verre de l'amitié.



RENTRÉE DES CLASSES 2019



Comme à chaque rentrée scolaire, Madame le Maire, Elisabeth Bonillo-Deram, et Claude Pérignon, Maire-adjoint chargé des affaires scolaires, ont rendu visite aux enfants et enseignants de l'école communale pour leur souhaiter une bonne rentrée 2019.

Les enfants se disaient heureux de retrouver enfin les bancs de l'école et bien sûr de retrouver tous les copains !



Maisons fleuries – REMISE DES RÉCOMPENSES



Samedi 7 septembre, Madame le Maire a remis un bon d'achat de 60€ aux lauréats des maisons fleuries 2019 :

- CACHARD Christiane - ROGISSART Rémi : 27 route de Revin
- DELHAYE Monique : 2 rue du Lac
- DEVAUX Benoît : 4 impasse des Sapins
- EVRARD Yvette : 2 rue Martin Marthe
- FOULON Danièle : 7 rue St Bernard
- PAUCHET Pascal : 6 rue des Capucines
- SCHROEDER Richard : 27 rue des Capucines
- TOUSSAINT Nicolas : 10 route de Revin
- TROCHERIE Claude : 5bis rue du Bochet Haut
- VOLCKAERT Maurice : 9 rue des Capucines

Félicitations à tous et remerciements pour leur contribution à l'embellissement du village !

LES MAISONS FLEURIES 2019



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS



Samedi 7 septembre, Madame le Maire accueillait les nouveaux Mazurois-e-s à l'occasion d'une cérémonie de bienvenue. Un pack contenant toutes les informations nécessaires à la vie dans la commune leur a été remis.

Bienvenue aux nouveaux habitants :

- OBINO Benoît & VOISIN Lisa
- BLONDEAU Jean-Claude
- DEROUBAIX Christophe
- ALVES Piscilla
- DAUCHY Louis
- GOMES Christopher
- AIT CHAUCHE Pauline
- HUGUEVILLE Cédric & SEILLERY Ophélie
- RENOLLET Fabien & Loïc

EXPOSITION

L'association "La boîte à couleurs" exposait en parallèle les toiles de nos artistes locaux :



LE JT DES MAZURES

JT n°4 - 27 août 2019



Le JT n°4 s'est déroulé à l'abbaye de la commune avec pour principale thématique, l'annonce des prochaines animations au village :

- Le 75ème anniversaire de la Libération de Les Mazures.
- La décentralisation du festival mondial des marionnettes dans la commune.
- Un concert à l'église Saint-Rémi.
- La 3ème édition du Salon Vins & Saveurs.

Un JT avec des spectateurs en constante augmentation, merci à tous !



JT n°5 - 8 octobre 2019

Ce 5ème JT des Mazures se déroulait à l'entreprise RBN (Ridremont & Brosserie Nouvelle) de la Zone Artisanale.

- Un journal spécial centré sur l'entreprise RBN : le mode de fonctionnement, l'exportation à l'étranger, les ventes, etc. Plus largement, sur le développement économique de la commune.
- Point sur les prochaines animations et notamment sur la 3ème édition du Salon Vins & Saveurs avec l'annonce du JT spécial à cette occasion.



JT n°6 - 15 novembre 2019

Le 6ème et dernier JT de l'année 2019 était consacré à la 3ème édition du Salon Vins & Saveurs.

Les organisateurs sont intervenus pour parler de l'organisation, de l'installation, des bénévoles, de la communication et du programme du Salon des Vins.

Les spectateurs en direct et en ligne ont également pu profiter d'un tour du Salon en direct avec un aperçu de l'installation.



SIGNATURE DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE ET DE LA CTG



Le mercredi 4 décembre 2019 s'est déroulé la signature du Contrat Enfance Jeunesse et de la CTG - Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocation Familiales des Ardennes et notre communauté de Communes Vallées et Plateau d'Ardenne. Le contrat enfance jeunesse (CEJ) est un contrat d'objectifs et de cofinancement passé avec la CAF. Sa finalité est de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 17 ans révolus.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC AMEL



Le vendredi 20 décembre 2019 a eu lieu la signature entre Elisabeth Bonillo-Deram, Maire de Les Mazures, et l'AMEL (Association Mazuroise d'Education et de Loisirs) représentée par son président, M. Jean-Michel Bouzin.

REMISE DES RÉCOMPENSES



LES DÉCORATIONS DES MAISONS

Début décembre 2019, de nombreux Mazurois avaient bravé le froid pour décorer l'extérieur de leur maison. À l'occasion de la cérémonie de remise des récompenses du vendredi 28 janvier 2020, Madame le Maire les a félicités « permettez-nous de vous féliciter pour tout le travail accompli, pour vos compositions lumineuses, les efforts que vous effectuez méritent d'être maintenus, encouragés et récompensés. Encore une fois, nous vous félicitons et vous remercions de votre participation. »

Parmi les participants, 10 lauréats ont été retenus. Voici le palmarès :

- Monsieur & Madame Claude TROCHERIE
- Monsieur & Madame Roger ROYAUX
- Monsieur & Madame Franck LIEBEAUX
- Mesdames Martine BOURGEOIS & Danièle SCHIREFF
- Monsieur & Madame Christiane CACHARD & Rémi ROGISSART
- Monsieur & Madame Roger BEASSE
- Monsieur & Madame Eric COLLARD
- Monsieur & Madame Thierry LECLERE
- Monsieur Jean-Michel BOUZIN
- Monsieur & Madame Béatrice HEDON & François DUNEZ

Chacun des lauréats a reçu un bon d'achat de 60€.



REMISE DES RÉCOMPENSES - SUITE



DÉCORATION POUR LE SAPIN DE LA BIBLIOTHÈQUE

Comme chaque Noël, les enfants du village avaient été invités à confectionner une décoration pour le sapin de la bibliothèque communale l'@strolabe. «C'est 61 jeunes qui ont participé à cette belle exposition de dessins de Noël, organisée par notre bibliothèque et d'année en année il y a de plus en plus de jeunes qui participent. Les enfants font travailler leur imagination et cela est sensationnel.»

LISTE DES PARTICIPANTS



Léa LAHOUSSINE, Mathéo LAHOUSSINE, Lindsay LE MASSON, Cindy LE MASSON, Raphaël DE SA, Louka GALLET, Nolan BOUCHTA, Mathéo FAZELLO, Alexandra VOLCKAERT, Lindsay ?, Rémi LE MASSON, Marie LE MASSON, Margaux DIDIER, Juliette MOÏSE, Martin DAVY,

Sasha BELARD, Louison PETIT, Domitille PETIT, Kenzo PIOT, Rose MATHIEU, Antoine HYON, Isidore VAN LEDDE, Erwan DEBRAS, Clara MARY, Elio MESQUITA, Noham PIOT, Charline JEANNELLE, Alice MARY, Andy CIFRA, Charly CIFRA, Zoé MATHIEU, Jade SERRANT, Méline PONSARDIN, Eva SARAZIN, Deny SARAZIN, Gwendoline CAILLET, Erwan CAILLET, Louka DESCAMPS, Maddie DESCAMPS, Eden DESCAMPS, Alyssa BERTRAND, Maélia BERTRAND, Ylan BERTRAND, Nathan GOMEZ CARDOSO, Juliette JEANNELLE, Louis NOIZET, Romane NOIZET, Enorine NOIZET, Jules ERRARD, Bastien GRAVET, Nathan GRAVET, Mathias SCHMITT, Mathilda DUFRESNE, Anna GODART, Ninon ASCAS, Hugo MOLON, Laura MOLON, Rafael DA SILVA, Thomas DA SILVA, Bertille PIRSON, Callie TROCHERIE.

- À LA UNE -

*Carte Blanche
aux
Chasseurs d'images
Guy Meunier*

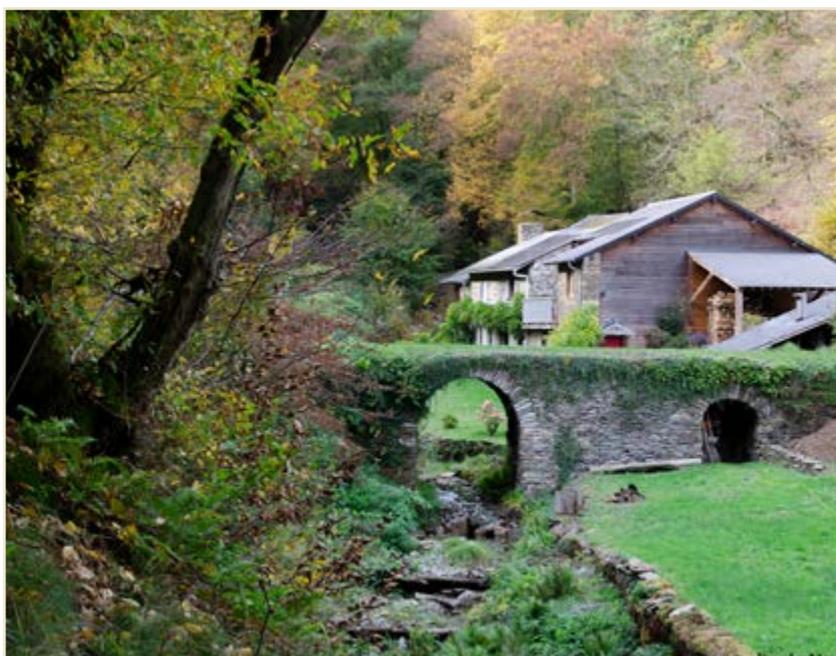


Cette rubrique donne un espace aux
l'image un paysage, un événement, une
qui valorisent notre territoire et ceux q

Elle est ouverte à celles et ceux qui so
région et désirent partager leurs clichés

La banque d'images qui sera constitu
municipaux pourra faire l'objet à terme

Pour cette quatrième édition, carte bl
nous émerveille une nouvelle fois de
nous proposant un panorama des Arde





Etang près des Neuves Forges mg



Ry de rome Couvin M.G

amateurs, à ceux qui aiment fixer par émotion... Accueillir des photographes qui y vivent !

ont témoins de notre village et de notre es.

uée au fur et à mesure des bulletins e d'une exposition.

anche est donné à **Guy Meunier** qui e ses talents pour la photographie en ennes.



DROSEREA MARAIS DE CHE D'HOSSUS



Carrière de Dom le Mesnil



Croix scaille M.G



Ruisseau de la halle d'Argenteuil



Vos élus au travail



SEPTEMBRE

- 7 : Mariages
Brocante
Remise de récompenses des maisons fleuries
et accueil des nouveaux habitants
- 14 : Réunion salon des vins et saveurs
- 17 : Réunion AXA
- 18 : Conseil d'administration AMEL
- 23 : Conseil communautaire de Vallées et Plateau
d'Ardenne
- 24 : Réunion ASTRM
Réunion du SIM
- 25 : Réunion salon des vins et saveurs
- 28 : Tirage des parts affouagères
- 30 : Conseil municipal
Rendez-vous avec le secrétaire général de la
préfecture

OCTOBRE

- 5 : Réunion - Salon Vins & Saveurs
- 7 : Réunion associations
- 8 : JT des Mazures
- 10 : CCAS
- 15 : Rendez-vous administré
- 16 : Rendez-vous Ardennais
- 17 : COPIL
- 21 : Réunion Téléthon
- 22 : Journée à l'entreprise Stabilame
- 23 : Comité scientifique et
Cérémonie du Judenlager
Rendez-vous administrés
- 24 : Réunion bénévoles - Salon Vins & Saveurs
Commission bois
- 31 : PACS



- VOTRE COMMUNE EN ACTION -

NOVEMBRE

- 4 : Conseil d'école
- 5 : Rendez-vous administrés
- 11 : Cérémonie du 11 novembre
- 12 : Réunion de travail
- 13 : Réunion bénévoles - Salon Vins & Saveurs
- 14 : Conseil municipal
- 15 : PACS
JT des Mazures
- 21 : Rendez-vous à l'école
Rendez-vous association
- 25 : Réunion à Monthermé sur la CTG (Convention
Territoriale Globale)
- 26 : Réunion au camping Homair
- 29 : CDPNAF

DECEMBRE

- 4 : CCAS
Conseil d'administration SIM
Signature Contrat Enfance Jeunesse & CTG
- 6 : Téléthon
- 9 : Commission bois
Conseil des Maires VPA
- 10 : Conseil municipal
- 11 : Noël des communaux
- 12 : Réunion conseil départemental
- 14 : Repas des Anciens
- 20 : Signature convention AMEL
- 26 : Rendez-vous administrés

JANVIER

- 7 : Rendez-vous administrés
- 10 : Rendez-vous administrés
- 14 : Rendez-vous administrés
- 15 : Signature du Contrat Local de Santé entre la
CCVPA & l'Agence Régional de Santé
- 16 : Conseil municipal
- 17 : Les voeux du Maire
- 18 : Nuit de la lecture
- 20 : Conseil communautaire CCVPA
- 23 : Rendez-vous administrés
- 28 : Remise des récompenses

FEVRIER

- 6 : AAPH
DDT
- 7 : Rendez-vous administré
- 10 : Conseil d'école
- 14 : Rendez-vous administré
- 17 : Conseil communautaire
Comité syndical du Scot Nord Ardennes
- 20 : AFEIPH
- 21 : Inauguration de la maison des services
Georges Vélin
- 23 : Pose de la plaque commémorative en l'honneur
de Marcel Guénard, président fondateur du club
bouliste Mazurois, au boulodrome
- 24 : Conseil Municipal informel



Dimanche 21 juillet

JUDENLAGER
Cérémonie



À l'occasion de la journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux "Justes de France", Elisabeth Bonillo-Deram, Maire de Les Mazures, tenait symboliquement un discours à la stèle du souvenir du Judenlager. C'est accompagné de Yaël Reicher, présidente de l'association pour la mémoire du Judenlager des Mazures, qu'elle a rappelé l'importance du devoir de mémoire et prononcé un plaidoyer contre l'antisémitisme et le racisme.



Dimanche 21 juillet

GUINGUETTE



Depuis plusieurs années la Mairie et l'association La Truite Mazuroise se sont données la mission d'entretenir la flamme du mythe des guinguettes. Bien entendu, nous ne sommes pas sur les bords de Marne mais sur notre site incontournable de l'étang de la Grande Terre. Cette année encore, tous les ingrédients étaient rassemblés pour passer une journée à la bonne franquette: des nappes à carreaux, un délicieux jambonneau à la broche accompagné de frites belges, le tout concocté par Jérôme, des boissons bien fraîches et une ambiance musicale assurée par Annick et Rudy.

Reportage de Loetitia Da Silva



Samedi 3 août

VOYAGE DES ANCIENS : *Mariembourg & Treignes*



Mariembourg ? Le Moulin Rouge ?

Souvenez-vous, c'était le lieu favori de sortie du samedi soir pour de nombreux jeunes Mazurois et je me suis laissé dire que certaines jeunes filles y avait même rencontré leur mari. Mais le temps a passé et ce moulin s'est transformé en brasserie. C'est donc cet établissement que nous allons visiter ce matin.

Nous sommes accueillis par deux charmants jeunes brasseurs qui nous expliquent la fabrication de la bière tout d'abord de façon ancienne en parcourant le musée puis de manière plus moderne dans l'actuelle brasserie.

De cette visite il ne pouvait qu'en découler une dégustation. Ce sera, selon le choix de chacun : une bière griotte, une bière d'été aux parfums de banane, de citron et de gingembre pour nous rafraîchir, une bière junior titrant à 1° au léger gout de coca-cola ou une bière brune. Du coup l'apéro est superflu et nous attaquons notre délicieux déjeuner pour terminer par des profiteroles au chocolat.





Il est 14h30 nous voilà installés dans le train. En 1973 une poignée de collectionneurs a concrétisé le rêve le plus fou de tous les modélistes : faire revivre l'objet d'une passion en grande nature. L'Association du CFV3V « Chemin de Fer à Vapeur des 3 Vallées » était née. Ils rénovent, entretiennent et conduisent ces machines dont ils sont fiers. Nous sommes accueillis très chaleureusement par l'un des leurs. Il nous raconte leur aventure et nous précise que nous allons faire un voyage à bord d'un TGV (Train à Grandes Vibrations !!). Nous voilà partis pour 14 kms tout de même à 40 kms heure. Une demi-heure de repos, pour admirer les paysages, les petites gares le long du pays du Viroin. Et bien entendu la coutume est respectée puisque les vaches nous regardent passer. Arrivés en gare de Treignes nous visitons le musée ferroviaire ouvert en 1994. C'est un immense hangar qui nous permet de découvrir d'anciennes locomotives à vapeur, des autorails diesel, des locomotives des années 50 ainsi que des voitures à voyageurs et du matériel de service. Au travers de cette extraordinaire exposition nous avons pu ressentir la passion dévorante pour le monde ferroviaire qui anime tous ces bénévoles. Nous faisons le trajet du retour par le même moyen de locomotion. Il faisait un peu chaud dans notre wagon donc nous avons ouvert les fenêtres, nous avons simplement oublié que dans le tunnel la fumée allait nous rappeler que nous étions dans un train à vapeur !! De retour à Mariembourg les ailes du Moulin tournent et nous appellent pour un petit rafraîchissement puis chacun se voit offrir un verre sérigraphié à l'emblème de

la brasserie des Fagnes. Avant de regagner Les Mazures nous faisons une halte à la Croix de Fer à Rocroi pour faire le plein du fromage le plus parfumé des Ardennes.

11 personnes ont profité de cette escapade belge toujours conduits par nos deux chauffeurs préférés Bernard et Olivier.

Découverte, gastronomie et bonne humeur étaient au programme de cette journée.

Reportage de Loetitia Da Silva



Mardi 3 Septembre



À l'occasion du 75ème anniversaire de la Libération des Mazures et en partenariat avec l'association Ardennes 44, un défilé reconstitution s'est déroulé dans les rues du village. Les Mazurois ont pu découvrir jeeps, GMC et Dodge d'époque. Les petits comme les grands ont eu l'occasion de monter dans les véhicules militaires.

Un vrai retour dans le passé !



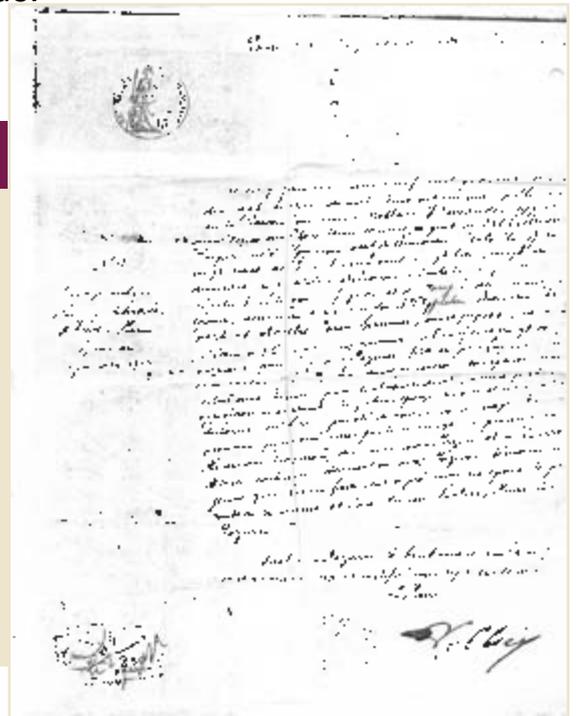
Samedi 7 Septembre



Le 75ème anniversaire de la Libération des Mazures s'est poursuivi avec des animations musicales au rythme des années 40. Le groupe "La Goulante" a ouvert la soirée en faisant danser les foules sur des chansons françaises. "The Doo Wap Rdv" a pris le relai avec du swing typique de l'époque.

PETITE HISTOIRE

Comme en témoigne l'acte de mariage ci-joint, d'autres alliances que militaires se sont nouées à l'exemple de celle que passa au doigt de Rosalie Maria Zimmer le dénommé GI Wallace J. Schroeder, les parents de notre ami Richard !



DÉCENTRALISATION - FESTIVAL MOND

La 20ème édition du festival mondial des théâtres de marionnettes s'est décentralisée dans la commune avec deux spectacles choisis par les scolaires :

- “Une forêt en bois... construire” (Mise en scène d'Estelle Charles ; avec Fred Parison).
- “Daba, l'enfant qui n'aimait pas l'école” (Mise en scène de Jean-Claude Leportier ; avec Soumette Ahmed et Thomas Bréant).

Des représentations à thématiques différentes qui l'une comme l'autre ont émerveillé et intéressé les enfants. Une belle réussite sur le plan artistique et une mine de leviers pédagogiques pour l'équipe enseignante. Décentraliser le festival, au-delà des représentations “à domicile”, c'est permettre la rencontre en prolongeant le spectacle avec les artistes. Et les enfants ne se sont pas privés de poser bon nombre de questions. Encouragement à récidiver pour la 21ème édition du festival mondial des théâtres de marionnettes.



AL DES THÉÂTRES DE MARIONNETTES

“Une forêt en bois... construire” - Mise en scène : Estelle Charles

“Une forêt en bois... construire” est un hommage à la forêt, celle que l’on arpeute, celle que l’on observe, celle que l’on fabrique. Ca et là, un fatras d’objets de bois et de fragments de la forêt. Il y a un homme. C’est un constructeur. Un dompteur de bois, de mots, de figures et de matières. À travers des dispositifs plastiques et mécaniques, il va tenter de reconstituer un puzzle forestier. Cette forêt, c’est la sienne, il la fabrique à son image, de bric et de broc, fragile et en mouvement. Il nous révèle une vision poétique et surréaliste du monde.



“Daba, l’enfant qui n’aimait pas l’école” - Mise en scène : Jean-Claude Leportier



Les mésaventures de Daba, contées et jouées par deux compères pas tristes... Qui sont aussi marionnettistes. Daba refuse catégoriquement d’aller à l’école. Livré à lui-même, il ne fait que des bêtises et devient de plus en plus idiot. Après la dernière et la plus grosse de ses bêtises, il demande finalement à sa maman de l’emmener à l’école.



Vendredi 27 Septembre

CONCERT
*Ensemble de Trombones
et de Tubas des Ardennes*



L'Ensemble de Trombones et Tubas des Ardennes jouait le vendredi 27 septembre 2019 à l'Eglise Saint-Rémi. Concert bien fréquenté par un auditoire de près de 100 participants. Les Mazurois ont honoré de leur présence cette soirée et apprécié un répertoire varié qui a couvert 4 siècles de musique. Les adaptations de succès contemporains ont été particulièrement applaudis.

Emotion garantie avec "L'été 42" de Michel Legrand et rythme assuré par "Marcia Baila" des Rita Mitsouko...

Qui est l'Ensemble de Trombones et Tubas des Ardennes ?

L'Ensemble de Trombones et de Tubas des Ardennes est né d'une volonté fédératrice autour des cuivres graves dans le département.

Composé d'instrumentistes locaux et dirigé par Romain Davazoglou, professeur au Conservatoire à Rayonnement Départemental Ardenne Métropole, cet ensemble a pour vocation de faire découvrir les sonorités riches et majestueuses que permettent ces instruments.

Grâce à des compositeurs tels que J-B Lully, R. Wagner, J. Williams, E. Morricone ou encore P. McCartney, l'Ensemble de Trombones et de Tubas des Ardennes dispose d'un répertoire riche et varié, allant du XVIIème siècle à nos jours.



Vendredi 18 Octobre

THÉÂTRE



Vendredi 18 octobre 2019 s'est joué la pièce de théâtre «*Chez Odette*» de la compagnie *Les Toqués* ; avec Amélie Chapellier, Thierry Lagrive, Christelle Maillard, Bernard Neufcoeur, Martine Raluy et Honorine Renaudin.

Cette pièce avait pour but de divertir sous le signe de l'humour. Et c'est pari gagné ! Tous les spectateurs ont passé un agréable moment tout en rire et en bonne humeur.



Résumé de la pièce

«*Chez Odette*», c'est un bistrot sans âge, comme on en connaissait autrefois dans les villages. C'est un endroit privilégié où l'on se retrouve pour parler de tout et surtout de rien. «*Chez Odette*», on refait le monde et on y est comme à la maison.

Les habitués s'accrochent au comptoir comme à une bouée de sauvetage pour oublier la solitude et l'ennui.

Avec des personnages hauts en couleurs

- *Odette* : La tenancière sans âge qui tient ce «bistrot depuis, au bas mot, au moins 35 ans».
- *Bébert* : qui «n'a pas besoin d'adresse» car «*Chez Odette*» il y passe sa vie.
- *Mireille* : fan de foot, qui a 5 enfants «pas tous du même père sauf les jumeaux» Quoique...
- *Marie* : naïve et fleur bleue qui attend l'amour et le cousin de Bordeaux.
- *Francis* : Chômeur et ancien cadre dans les forges. «Mais maintenant des forges y en a plus»
- *Simone* : la charcutière d'à côté qui aime beaucoup faire l'andouille...



Mercredi 23 Octobre

CÉRÉMONIE *Judenlager*



Mercredi 23 octobre se déroulait la commémoration annuelle de la 1^{ère} déportation à Auschwitz via Malines des juifs travailleurs forcés du Judenlager de Les Mazures.

Comme chaque année, les élus de la commune et l'association pour le souvenir du Judenlager étaient accompagnés des Anciens Combattants ainsi que de l'Union Musicale de Revin qui illustre le déroulement de la cérémonie.

Les jeunes choristes du Conservatoire à Rayonnement Départemental Ardenne Métropole et les élèves de la classe CHAM du collège Jean Macé étaient présents pour rendre hommage aux Juifs déportés. Accompagnés de la classe de cors, ils ont interprété deux extraits de «A child of our time» du compositeur britannique Michael TIPPETT.

Comme l'explique Elisabeth Bonillo-Deram, Maire de Les Mazures, «Cette oeuvre, écrite en 1941, est inspirée de l'assassinat d'un obscur diplomate nazi par un jeune garçon juif de 17 ans le 6 novembre 1938 à Paris. Elle révèle l'expression de la souffrance des peuples opprimés».



Elisabeth Bonillo-Deram, Maire de Les Mazures, rappelle le chemin parcouru depuis le 23 octobre 2016, inauguration du chemin de mémoire :

“2005, la stèle est érigée, et l'événement marque le début pour les Mazurois de la fracture du silence, aux Mazures les langues se sont déliées, les Mazurois qui ont aidé les déportés juifs ont pris la parole, ont écrit pour dire ce qu'il s'était passé, et ces témoignages sont un bien précieux. Nous rendons également hommage à la mémoire de Jean Emile Andreux qui a ouvert le livre de l'Histoire des Mazures quand elle s'est confondue avec celle de l'Europe en guerre et de l'atroce dessein de la “solution finale” des nazis.”

les thèses malsaines qui fleurissent à nouveau sur fond de peste brune, pour faire barrage à ceux qui font terreau des misères et détresses humaines, pour s'opposer aux tentations populistes qui illusionnent les peuples désorientés en désignant des boucs émissaires... l'Histoire est là et nul n'a le droit de la manipuler... Ici 288 Juifs déportés, travailleurs forcés, ont vécu l'infamie ; la plupart ont été assassinés à Auschwitz-Birkenau. Nous avons le devoir de faire vivre leur souvenir. On ne se libère jamais de cette atrocité, on ne le peut pas, on ne le doit pas. Le silence ne doit plus recouvrir la vérité. Pour que jamais plus, la haine de l'autre, des juifs, le racisme l'antisémitisme, ne puissent rendre les hommes aveugles.”

La cérémonie s'est clôturée par le remerciement aux Anciens Combattants ainsi que le traditionnel dépôt de gerbe :



Le chemin de mémoire est un endroit très fréquenté par divers groupes de personnes :

“Sur ce site, les visites spontanées sont nombreuses, et fréquentes sont les demandes d'un accompagnement guidé. Il y a quelques jours, Marie-France Barbe a piloté un groupe et contextualisé ce camp des Juifs déportés. C'était le 10ème accueil d'adultes réunis ici par la même envie de transmettre. Des groupes divers, Belges, Français, Enseignants en formation, marcheurs désireux de comprendre. Un public très divers que réunissent les mêmes convictions, désirs de vérité et volonté de transmission. Aujourd'hui, la présence de lycéens et de leurs enseignantes du lycée Jean Moulin témoigne d'une autre fidélisation à ce chemin, levier pédagogique pour le travail de mémoire que l'Education nationale encourage.”

Une volonté de poursuivre ce devoir de mémoire, point primordial pour la commune :

“Nous poursuivrons ensemble, et avec celles et ceux qui se joindraient à nous, pour contredire





16/11 & 17/11

3ÈME ÉDITION : *Salon Vins & Saveurs*

Les 16 et 17 novembre a eu lieu la 3ème édition du Salon Vins et Saveurs organisé par la Mairie de la commune de Les Mazures en collaboration avec l'association Vins et Terroir Event.

Pendant 2 jours, le Salon des vins a réuni plus de 900 entrées payantes avec l'aide et l'investissement de près de 60 bénévoles. Cette année, 35 exposants vins et terroirs de toutes les régions étaient présents pour présenter leurs produits. 20 vignobles étaient représentés.

Comme chaque année, les visiteurs ont pu tisser des liens que ce soit avec les bénévoles mais aussi avec les exposants à qui ils pouvaient poser des questions sur leur parcours de vie, tester leurs produits et éventuellement repartir avec. Le but étant de favoriser et faciliter les échanges entre chaque participant pour découvrir et apprendre.

Comme il est coutume au Salon des vins, chaque visiteur se sont vu remettre à l'entrée un verre sérigraphié pour pouvoir déguster et savourer les vins à découvrir dans les stands.

Qui dit 3ème édition du Salon Vins & Saveurs dit rendez-vous incontournable. On retrouve des visages connus des deux premières éditions mais aussi de nouveaux curieux et amateurs

d'oenologie qui ont entendu parler du Salon via les habitués ou par la communication qui en plus des traditionnels sacs à pain, flyers, affiches et chevalets s'est élargi sur les écrans publicitaires à Carrefour et au Stade Louis Dugauguez à Sedan.

À l'heure du bilan annuel, les exposants s'estiment une nouvelle fois très satisfaits et sont prêts à revenir pour la 4ème édition !

Pour cette 3ème édition, la convivialité était de mise au Salon Vins & Saveurs avec les traditionnelles animations gastronomiques et musicales mais aussi quelques petites nouveautés.

Les visiteurs qui avaient un numéro de vestiaire avaient également la chance de pouvoir être tiré au sort et gagner divers lots lors des tombolas organisées durant tout le week end. 15 tirages au sort ont égrené les 2 journées.



L'inauguration officielle du Salon Vins & Saveurs 2019 en présence de Madame le Maire et des élus :



La chorale "Art lyrique en Ardenne" animait l'inauguration de leurs chants propres aux thèmes du Salon (vin, nourriture, terroir...) :



Beaucoup d'humour et jeux de scènes séduisants.

L'ensemble "Arcadeus" proposait cette année une animation inédite qui alliait la dégustation de vin à la musique classique. Avec l'aide des vigneronns qui étaient présents au Salon, Arcadeus proposait d'associer le style d'un compositeur ou d'une oeuvre musicale au style d'un vin. Le but étant d'expliquer ces impressions sur cette alliance. Un vrai voyage au pays des sens !



Un JT des Mazures spécial "Salon Vins & Saveurs" s'est déroulé la veille de l'événement -



SALON VINS & SAVEURS 2019

Sonia Cart, co-gérante de la Ferme du Pont des Aulnes, proposait une animation thé. Les participants ont pu déguster et savourer des thés de divers horizons.



Les exposants étaient encore nombreux cette année pour faire découvrir leurs produits :



Comme chaque année, l'association Mazuroise "Le bouquet des Mazures" s'est chargée de la décoration de la salle après des semaines de travail. Une vraie valeur ajoutée au Salon !



Vendredi 29 Novembre

THÉÂTRE



Vendredi 29 novembre 2019 s'est joué la pièce de théâtre de Vincent DELBOY «Une mémoire d'éléphant (dans un magasin de porcelaine)» de la troupe de théâtre de l'association Anim'Signy *Les compagnons de Thalie*.

L'argument de la pièce de théâtre : la rencontre fortuite et hebdomadaire dans la salle d'attente d'un psychologue de deux femmes, l'une psychorigide et la seconde partiellement amnésique mais surtout excentrique.

Belle performance des deux actrices ! Cette pièce qui concluait la saison théâtrale a été honorée par un public fidélisé de plus de 70 personnes.



Vendredi 6 Décembre

Téléthon



Le vendredi 6 décembre s'est tenue la soirée solidarité du Téléthon 2019 organisée par la commune. Comme chaque année, les associations se sont mobilisées pour proposer divers stands, activités et animations.

Au programme cette année :

- Initiation de Zumba adultes et enfants -



- Speed-Ball & Ballon suisse par "Loisirs Forme Détente" -



- Démonstrations du "Judo Club Mazurois" -



- Vente de roses par "Le Bouquet des Mazures" -



TÉLÉTHON 2019



Lors de la remise des prix du 28 janvier 2020, Madame le Maire, Elisabeth Bonillo-Deram, a remis 2 chèques au profit du Téléthon :

- 1 chèque de 2161,30 € au nom des bénévoles et de l'équipe municipale.
 - 1 chèque de 180,50 € grâce à la vente de livres de la bibliothèque communale l'@strolabe.
- Pour un montant total de **2341,80 €**.

Lors de son discours, Madame le Maire a commencé par rappeler la signification du mot "Téléthon" : "c'est la contraction de deux mots : télévision et marathon". Puis la cérémonie s'est poursuivie avec les remerciements pour toutes les personnes impliquées "je tiens sincèrement à vous remercier pour votre investissement associatif, pour votre engagement, votre esprit de solidarité. Je remercie aussi l'équipe municipale qui est à l'initiative de cette soirée. Grâce à vous tous, bénévoles, nous avons proposé plusieurs activités dont les bénéfices seront intégralement reversés au Téléthon." Pour conclure avec un rappel de ce que représente le Téléthon : "C'est aider les chercheurs à développer des thérapies

innovantes pour guérir les maladies rares. C'est aussi aider à mettre en place de nouvelles actions sociales pour accompagner les malades et les familles à chaque étape de la maladie. [...] Un élan de solidarité unique qui donne à l'AMF les moyens de mener le combat contre les maladies génétiques neuromusculaires essentiellement, mais aussi sur d'autres maladies génétiques rares."

Comme il est de tradition, cette cérémonie permettait également de récompenser les enfants pour le lâcher de ballons. Cette année, 4 ballons ont été retenus :

- Mademoiselle Jade BROUILLARD
- Monsieur Antonin NOIZET
- Monsieur Rafaël DA SILVA
- Monsieur Nahil ROGISSART

Chacun s'est vu remettre un bon d'achat d'une valeur de 30 €.

Samedi 14 Décembre

REPAS DES ANCIENS



Avec ses tables nappées de blanc et de rouge et ses sapins décorés, notre gymnase avait un air de fête en ce samedi de décembre à l'occasion du repas des aînés. Outre les habitués qui apprécient ce traditionnel rendez-vous, d'autres "nouveaux séniors" sont venus partager le repas assuré, cette année, par le restaurant de Thilay, le Val de Semoy.

Nous n'avons pas oublié de mettre à l'honneur les deux personnes les plus âgées de l'assemblée : Madame Antoinette BIDAULT et Monsieur Michel KOSEDNAR. Cette journée fut un temps de pause pour se rencontrer, échanger et partager un moment festif.

Un succulent repas, un orchestre plein d'entrain, des taxis boys pour nous faire danser... un bon cocktail pour une journée très conviviale.



Les menus avaient été confectionnés par La Boite à Couleurs.

Reportage de Loetitia Da Silva





Vendredi 17 / 01

CÉRÉMONIE :

Les Vœux du Maire

Comme chaque année, la foule était nombreuse pour écouter les vœux de Madame le Maire, Elisabeth Bonillo-Deram, ce vendredi 17 janvier 2020 entourée des élus du Conseil Municipal, de la communauté de communes Vallées et Plateau d'Ardenne et de la région. **Un fil conducteur : la fin de la mandature de l'équipe municipale.**

Suite au succès de l'année dernière, les vœux de Madame le Maire ont de nouveau été retransmis en direct facebook live. Tout le monde pouvait suivre en direct ou (re)voir en replay le discours de Madame le Maire.

Une retransmission qui a rassemblée plus de 1000 vues en 3 jours, un nombre en constante augmentation et 30 personnes qui visionnaient en direct, un record !

Discours de Madame le Maire

“Monsieur le Conseiller régional, cher Guillaume
Monsieur le Conseiller Départemental et cher binôme, Erik
Monsieur le Président de « Vallées et plateau d'Ardenne » cher Régis
Mes collègues et amis Maires élus de notre Communauté de Communes Vallées et Plateau d'Ardenne et des communes voisines,
Mesdames, Messieurs les artisans, commerçants, industriels, partenaires, Présidents

d'Associations,
Mesdames, Messieurs en vos titres, grades et qualités.

Mazuroises, Mazurois, chers amis,

Je vous remercie d'avoir répondu aussi nombreux à cette dernière cérémonie de vœux de la mandature de l'équipe municipale 2014-2020. La cérémonie des vœux fait partie de la tradition républicaine et Mazuroise. C'est toujours un vrai bonheur de vous voir réunis, pour célébrer la nouvelle année. La cérémonie des vœux c'est ce moment où l'on se retrouve. Un moment de rassemblement et d'unité ; un moment où l'on a l'esprit tourné vers l'avenir. Nous avons toujours invité l'ensemble de la population, l'ensemble des partenaires avec qui nous travaillons, pour que ce moment important de la vie de notre commune, soit un moment privilégié de rencontre, d'échange, de partage, et de convivialité.

Nous aurons une pensée particulière pour celles et ceux qui, au cours de l'année 2019, se sont trouvés dans la difficulté et la peine. Et cette année aura été particulièrement difficile pour notre village. Nous vous souhaitons de trouver en 2020 toutes les raisons d'être heureux et toutes les forces nécessaires pour surmonter les épreuves.

La communication en période électorale doit respecter un certain nombre de règles et de réserves. Je vais donc faire uniquement le bilan de l'année 2019 que vous pourrez découvrir ensuite sur le diaporama d'environ 240 photos.

Nous avons terminé l'aménagement du quartier des Hayettes, la voirie et le parking du Blocus, la salle d'arts martiaux et d'évolution artistique, et la maison des services occupée en partie par Delphine Huart, kinésithérapeute, qui vient d'être rejointe depuis le 6 janvier par 2 autres kinés Paulina Barcicka, et Joanna Wdowiak, elles ont encore des créneaux horaires, mais dépêchez-vous cela va très vite.

Tous ces travaux réalisés avec une fiscalité figée depuis de nombreuses années.

Je laisserai Régis notre président d'intercommunalité vous parler de Vallées et Plateau d'Ardenne, simplement je dirai que nous sommes dans une intercommunalité qui répond à la diversité de notre territoire, une intercommunalité qui est à l'écoute de ses communes, une intercommunalité où il y a débat, où la démocratie est respectée, malgré les attentes et les enjeux différents de chacun. Un petit mot pour mes amis maires de l'Interco, certains ne se représentent pas pour un nouveau mandat, sachez que vous me manquez, nous avons créé, tissé des liens pendant ces années qui resteront indestructibles, sachez que je vous aime.

Mais il faut absolument communiquer davantage sur l'action des intercommunalités car c'est un échelon encore trop méconnu de la population.

Puis Guillaume Maréchal interviendra pour la Région, il vous parlera d'un sujet qui vous intéresse l'arrivée de la Fibre...

Maintenant, c'est à mon équipe que je souhaite m'adresser :

Nous voilà arrivés à la fin de notre mandat, nous avons réalisé pratiquement la totalité du programme que nous nous étions fixés et avons saisi quelques opportunités qui ont permis de doter Les Mazures et ses habitants de nouvelles structures.

Alors un grand merci à vous, pour ces 6 ans passés à mes côtés, merci d'être restés dynamiques, enthousiastes, motivés, merci pour le travail accompli, merci pour votre investisse-

ment, merci d'avoir contribué à l'action publique au service de nos concitoyens.

Etre élu municipal c'est être à la disposition des autres, c'est partager, décider, agir, chercher à toujours améliorer. C'est travailler avec nos valeurs pour que notre village s'inscrive dans la modernité afin qu'il continue de grandir, et le rendre toujours plus beau, plus accueillant et surtout vivant. C'est au sein de notre commune que se tisse la solidarité au quotidien, et le vivre ensemble, au sein de notre école que se transmet les valeurs de la République.

Qui dit fin de mandat, dit nouvelle élection, nous avons donc décidé de nous représenter pour une nouvelle aventure municipale, certains conseillers ont choisi de ne pas repartir, soit pour des raisons professionnelles et je leur souhaite pleine réussite, soit l'âge, et malheureusement le décès d'un des élus les plus engagés.

J'ai constitué une nouvelle équipe avec 9 actifs et 6 retraités, l'adhésion de plusieurs jeunes qui m'ont sollicitée, et je suis fière d'avoir 5 femmes à mes côtés (nous n'avons pas l'obligation de parité).

Un petit mot sur la fonction de maire et d'élus :

Depuis le début du mois de janvier j'ai fait quelques cérémonies de vœux et j'ai entendu la même chose partout :

Etre maire n'est pas une profession, c'est une mission, c'est le plus beau des mandats de la République Française, le mandat de la proximité. Maire c'est 7 jours/7, 24h/24, on se lève Maire, on se couche Maire, et on part en vacances à la M A I R E. La fonction est ancrée en nous. Pour être maire il faut aimer sa commune, il faut surtout aimer les gens. Il faut avoir l'esprit d'équipe, car un maire est élu avec une équipe. Actuellement en France il n'y a que 16% de femmes «Maire», c'est plus du double de 1995 (7,5%). Mais pas encore assez.....

C'est un emploi du temps parfois infernal, perturbant la vie de famille, et je remercie les épouses et époux des élus pour leur compréhension et leur patience. Les élus agissent sans compter leur temps, en donnant le meilleur d'eux-mêmes pour leur Commune, pour vous, et vos enfants.

LES VOEUX DU MAIRE

Mais vous avez toujours ces personnes, vous savez, celles qui se lèvent le matin, et ne sachant pas quoi faire de leur journée, décident de vous « pourrir la vie ». on ne les voit jamais dans la commune, elles ne s'investissent pas dans le milieu associatif, ne participent à aucune manifestations culturelles, aucune cérémonie citoyenne, aucune commémoration, mais se permettent de critiquer ce qu'elles ne voient pas, ne connaissent pas.

Mais en fait elles vous rendent service, car vous devenez plus fort, plus sûr de vous, plus confiante et cela vous rassure.

Je souhaite remercier maintenant les responsables d'association, et tous les bénévoles impliqués dans le tissu associatif et communal, ce sont des personnes indispensables car ils sont au coeur de notre commune, le personnel éducatif, les acteurs sociaux, le personnel du centre socio-culturel AMEL, la gendarmerie (qui s'est excusée, car élections obligent, c'est la période de réserve), mais nous avons un retraité bien connu des élus, le Major Jean-Pierre VITTONI, les pompiers, les agents de l'Etat, les chefs d'entreprises, les commerçants, les artisans qui participent au dynamisme de notre territoire, et à tous, celles et ceux qui s'engagent de loin ou de près pour que notre village vive.

Merci à l'ensemble des employés communaux pour leur investissement, la qualité de leur travail et leur grande disponibilité.

Fidèle depuis de nombreuses années maintenant, le Lycée Hôtelier de Revin assure la partie festivité, Merci Sonia et Sébastien, félicitations à toute votre équipe.

Je ne terminerai pas comme à mon habitude par une citation, mais par un message de Roger Aubry (ancien maire de Villers-Semeuse et président du conseil général), message qu'il a confié à Jérémy Dupuy, maire de Villers-Semeuse lorsqu'il a été élu en 2014 : « Prenez pleinement cette fonction de Maire dans

son entièreté, habitez-là. Vous devez rechercher le consensus, être modéré et serein, mais ferme et juste dans vos décisions. Restez les mains libres, les partis sont nécessaires mais ne ressentez pas la nécessité de les rejoindre. Vous devrez porter en toutes circonstances un regard humain sur les gens que vous rencontrez, sur les problèmes que vous traitez et les projets que vous mènerez. Il faudra parfois «Faire et Laissez dire» mais efforcez-vous de rester fidèle à vos convictions, d'unir plutôt que de diviser et de cultiver la tolérance envers autrui. Et surtout rester actif et Ardennais avant tout en véritable combattant de notre territoire ».

Il me reste à vous adresser, accompagnée de mon équipe municipale, mes vœux de bonheur, de santé, de succès les plus sincères et les plus chaleureux pour vous et vos proches.

Que 2020 soit l'année du sursaut pour notre planète. Que 2020, soit l'année des peuples qui retrouvent le chemin de la Fraternité pour un monde meilleur que nous devons construire.
EXCELLENTE ANNEE 2020.

VIVE LA REPUBLIQUE
VIVE LA FRANCE
VIVE LES ARDENNES
VIVE VALLEES ET PLATEAU D'ARDENNE
ET VIVE LES MAZURES.

Jacques Brel :

« Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie précieuse d'en réaliser quelques-uns. Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier.»



Samedi 18 Janvier
BIBLIOTHÈQUE
Nuit de la Lecture



DEUXIÈME ÉDITION DE LA NUIT DE LA LECTURE



Suite au succès de la première édition, la bibliothèque communale l'@strolabe a participé pour la deuxième fois à la nuit de la lecture en ouvrant exceptionnellement au public de 18h00 à 00h00 ce samedi 18 janvier 2020.

Cette nocturne était axée sur les jeux (jeux de mimes, de dessins, jeux de rôles, quizz sur la littérature) dans une ambiance gourmande. Un buffet sucré/salé concocté par l'équipe de bénévoles a ravi les papilles des petits comme des grands.

Un beau moment de convivialité pour le public présent !



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

15 ET 22 MARS 2020



**Les 15 & 22 mars 2020,
les Français sont appelés aux urnes pour les élections municipales.**

Le vote dans les communes de moins de 1000 habitants

Dans les communes de moins de 1000 habitants, le scrutin est plurinominal et majoritaire. Les candidats se présentent sur des listes que les électeurs peuvent modifier ou panacher (c'est à dire ajouter des noms appartenant à une liste concurrente), rayer certains noms ou ajouter des candidats. Au moment du dépouillement, le calcul se fait candidat par candidat et non par listes. Les listes n'ont pas besoin d'être complètes et ne sont pas obligées de respecter la parité hommes-femmes.

Pour être élu au premier tour dans les communes de moins de 1000 habitants, il faut obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés et le vote d'au moins le quart des inscrits. Un second tour est organisé pour le reste des sièges à pourvoir. Les candidats qui obtiennent le plus grand nombre de voix complètent les sièges non pourvus au premier tour. En cas d'égalité parfaite entre deux candidats, le plus âgé l'emporte.

Qui peut voter ?

- Tous les citoyens âgés de 18 ans (au plus tard le 14 mars) de nationalité française ou qui l'auront acquise au plus tard le 5 mars.
- Tous les citoyens d'un pays membre de l'Union Européenne résidant en France. Attention, depuis le retrait du Royaume-Uni le 31 janvier 2020, les ressortissants britanniques ne peuvent pas voter aux élections municipales françaises. Le vote reste possible pour un ressortissant ayant à la fois la nationalité britannique et celle d'un État membre de l'UE.

A quelles conditions ?

- Disposer de ses droits civils et politiques (y compris dans leur pays pour les ressortissants de l'Union Européenne).
- Être inscrit sur les listes électorales de la commune de son domicile ou bien de celle où l'on est contribuable ou gérant de société. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ou bien pour les personnes qui viennent d'obtenir la nationalité française.

Quels documents pour voter ?

La carte électorale ou à défaut une pièce d'identité.

COM COM VPA DANS MA POCHE, L'APPLICATION MOBILE DE VOTRE TERRITOIRE



UN SYSTÈME D'ALERTE POUR INTERAGIR...

Une question ? Un problème sur votre territoire ? Vous pouvez utiliser l'application pour avertir la Communauté de Communes.

De son côté, la Communauté de Communes vous prévient plus rapidement et directement des dernières actualités et événements.



LA GÉOLOCALISATION

VPA s'adapte à vos besoins. Vous cherchez un restaurant, un hébergement ou une sortie à proximité ? VPA dans ma poche vous indique les plus proches de vous.

Météo, numéros et lieux utiles, journal communautaire, salle communautaire Jacques Brel, événements à venir...

A la fois annuaire et agenda de votre territoire, Com Com VPA dans ma poche vous offre un panorama complet de ce qu'est votre Communauté de Communes et de ce qu'elle vous propose aussi bien en termes d'activités que de services.



Economie, santé, environnement, culture, sport, animation, social, tourisme...

Elle aborde tous les sujets pour vous permettre de vivre votre territoire à 100%. Elle est aussi une ressource considérable pour les voyageurs de passage qui y trouveront hébergements, restaurants, sorties touristiques (musée, festival...).

Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google play



Les 25 & 26 Avril 2020, de nombreux motards de l'association
« Une Rose, Un Espoir 08 »
se mettront de nouveau en action dans votre commune
pour leur opération caritative.



Le principe est de proposer une rose contre un don minimum de 2€ en porte à porte par des motards qui sillonneront votre village.

Les bénéficiaires seront reversés directement et en intégralité au Comité Départemental des Ardennes de la LIGUE CONTRE LE CANCER. Ils seront utilisés pour l'achat de matériel destiné à atténuer la douleur, améliorer les conditions de vie des malades Ardennais et pour la mise en place d'ateliers (cuisine adaptée, socio-esthétique, créatif...).

L'association souhaite par cette action, dépasser les sommes reversées lors des précédentes opérations
(2019 : 47910€, 2018 : 38028€, 2017 : 31323€, 2016 : 21588€ et de 2012 à 2015 : 26237€).

Nous vous remercions pour la publicité que vous pourrez faire de cet événement.

“Une Rose, un Espoir” passera dans notre commune le dimanche 26 avril 2020.

Si vous avez une moto et que vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à contacter :

- **M. Bastien au 06.70.09.69.76**
- **M. Jullion au 06.13.16.11.35**



NETTOYAGE DES SURFACES EN BETON

L'eau de javel est à éviter pour nettoyer des surfaces en béton. En effet, étant un produit acide, elle attaque la matière et attire la mousse.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

FAIRE SES TRAVAUX, SANS TOMBER DANS LE PANNEAU



8 RÉFLEXES À ADOPTER

1

Vous voulez faire des économies d'énergie ?

Pour savoir quels travaux réaliser et connaître les aides auxquelles vous avez droit, renseignez-vous auprès d'un conseiller FAIRE

2

Les services publics ne démarchent jamais !

Attention aux entreprises qui prétendent agir pour le compte d'organismes publics ou de votre fournisseur d'énergie.

3

Démarché ? Ne donnez pas vos coordonnées bancaires et ne signez jamais le jour même. Soyez vigilant, un crédit peut être dissimulé dans la liasse de documents présentés.

4

Ne vous précipitez pas : Demandez un devis et comparez avec d'autres offres.

5

Méfiez-vous des offres trop alléchantes !

Vous n'avez pas nécessairement droit aux aides annoncées et les économies d'énergies réelles peuvent être bien inférieures aux promesses.

6

Si vous avez contracté un crédit,

ne signez pas l'attestation de fin de travaux avant qu'ils ne soient totalement terminés.

7

Un litige ? Pensez aux associations de consommateurs pour vous aider.

8

Les pratiques d'une entreprise vous semblent frauduleuses ?

Contactez la DGCCRF.

HISTOIRE DE DEUX ILLUSTRES MAZUROIIS

Si l'on a déjà évoqué dans un précédent bulletin les origines mazuroises de Sacha Guitry par son arrière grand-mère, Jeanne Marguerite MACQUART native des Mazures, il y a lieu de préciser que cette famille MACQUART, a aussi généré deux illustres ecclésiastiques durant le XVIIIème siècle.

Jean-Baptiste MACQUART, cultivateur et voiturier et de Marie-Louise THOMASSIN ont donné naissance à Jean-Nicolas MACQUART le 6 avril 1752 et à Claude-Joseph MACQUART le 21 octobre 1762.

Ils sont les neveux des frères Jacques Thomassin, curé de Rocroi, Antoine Thomassin, curé de Blanzy et de Jean Thomassin, chanoine de Saint-Symphorien de Reims, mais aussi cousins-germains de Jean Thomassin curé d'Aouste puis chanoine de la Cathédrale de Laon.

Jean-Nicolas Macquart entre en 1781 à l'Université de Reims comme professeur de rhétorique et y enseigne jusqu'à la Révolution.

Claude-Joseph fait ses études à l'Université de Reims sous la direction de son frère. Egalement très doué, il fait l'admiration de ses maîtres. Il est ordonné prêtre en 1787.

Lorsque la Révolution éclate, les frères Macquart choisissent l'exil et partent à Gand en Belgique en 1791.

Claude-Joseph part ensuite pour les Pays-Bas, puis en Allemagne et Jean-Nicolas rejoint la Suède où il retrouve un emploi. Grâce à une connaissance il parvient à placer Claude-Joseph comme précepteur chez un comte russe. Ce dernier lui rend le même service quelque temps plus tard en l'appelant à prendre la direction de l'Institut des Jeunes Nobles de Saint-Pétersbourg.

Suite à une conspiration qui ravit à Paul Ier l'Empire et la vie, ce comte russe est exilé en Sibérie. Claude-Joseph décide de partager avec dévouement le sort de la famille. Heureusement et contre toute attente, l'exil est de courte durée, le comte peut revenir à Saint-Pétersbourg et l'Abbé poursuit son professorat.

Claude-Joseph effectua plusieurs voyages avec ce comte russe dont l'un les emmène à Genève. La France étant très proche, l'envie de revoir son pays natal et sa mère taraude notre abbé, il traverse la France mais arrive trop tard : sa mère est décédée. Il rejoint alors le Comte à Genève avant de retourner à Saint-Pétersbourg.

Sous l'impulsion du Comte, Claude-Joseph Macquart prend la direction de l'institut des Jeunes Nobles et se hâte d'appeler son frère aîné Jean Nicolas pour lui donner son poste.

Effectuant un excellent travail, ils contribuent efficacement à la prospérité de l'établissement et de la plus haute noblesse de l'Empire russe, et obtiennent la protection du comte de PANIN qui n'hésite pas à leur confier ses propres enfants. Cependant, Jean-Nicolas a le mal du pays et quitte la Russie en 1810 pour rentrer à Reims, sa ville d'adoption et y exercer les fonctions d'aumônier et de professeur de philosophie au Lycée Impérial. Claude-Joseph doit donc reprendre sa place.

Fatigué, il tombe malade d'épuisement et se retire à Moscou près du Comte MARKOFF, Il est récompensé par l'évêque catholique de Kmninieck qui le nomme chanoine titulaire de la collégiale de Brzesc, dans la province de Grodno et par le gouvernement qui le décore de l'ordre de Wladimir.

Les armées françaises sont en pleine défaite et amènent en cette ville un grand nombre de prisonniers et comme le comte de Markoff pouvait tout en leur faveur, l'Abbé Claude-Joseph Macquart ne manque pas de le solliciter pour adoucir considérablement leur sort.

Le 14 mars 1814, BONAPARTE et son armée entrent dans Reims, l'Empereur demande à parler à l'Abbé Jean-Nicolas Macquart et leur entretien dure près de trois-quarts d'heure.

En 1814, Claude-Joseph pense à revenir en France, mais il ne peut abandonner la famille de PANIN avant 1819.

En 1821, Monseigneur de COUCY est désigné archevêque de Reims, il nomme alors l'abbé Jean-Nicolas Macquart vicaire général. Ce dernier conserve sa chaire de philosophie au collège. Officier de l'Université, il est promu membre de la Légion d'Honneur. Son frère lui manquant énormément, il réussit à le faire revenir en 1819. Il arrive à Reims le 5 juin 1819. Nommé aumônier du Collège royal, il remplacera plus tard son frère Jean- Nicolas dans la chaire de philosophie.

Claude-Joseph fonde un établissement pour l'éducation des jeunes filles à Reims, il en confie la direction à ses quatre nièces Jeanne-Margueritte, Jeanne-Louise, Marie-Madeleine et Marie-Françoise MACQUART, filles de son frère Jean-Remy et de Marie Françoise JONVAL restés aux Mazures.

En 1822, Monseigneur de COUCY le mande dans le conseil de l'Archevêché. Nommé chanoine titulaire le 18 février 1827, il reçoit le 27 septembre de la même année le titre de vicaire général honoraire du cardinal de LATIL, puis 5 ans plus tard, le 25 avril 1832 celui de vicaire général titulaire. Lorsque le cardinal décède en 1839, le chapitre lui confère les pouvoirs de vicaire capitulaire et Mgr Gousset le nomme le 24 août suivant premier vicaire general titulaire. C'est peu avant sa mort qu'il reçoit lui aussi la croix de la Légion d'Honneur.

Le 4 juin 1831, l'Abbé Jean-Nicolas Macquart meurt à Reims dans les bras de Claude-Joseph.

L'Abbé Claude-Joseph Macquart décède lui aussi à Reims le 28 août 1847 au milieu de sa famille.

- Benoît Didier

Sources :

- *Etat civil et registres paroissiaux*
- *Monographie de Les Mazures (Abbé Genet. 1882)*
- *Biographies ardennaises (Boufflot)*



Parole aux Anciens



HISTOIRE DE LA TAPISSERIE DE L'ÉGLISE SAINT-RÉMI

L'Abbé Jean THOMAS fut le curé de notre paroisse Les Mazures-Sécheval de 1972 à 1978. C'était un prêtre totalement dévoué à ses ouailles. Grâce à lui, la fête des myrtilles, créée par son prédécesseur l'Abbé Chalon, a pu continuer à exister pendant de nombreuses années. Nous lui devons également l'organisation de camps de vacances dans les Alpes pour les jeunes de nos deux villages.

Sous l'impulsion de notre brave curé, chaque année les habitants de notre commune avaient pour habitude d'organiser des veillées de Noël pas comme les autres. Mais on peut dire que pour ce Noël 1978 ils se sont surpassés : l'Abbé Thomas leur a demandé de réaliser une tapisserie aux dimensions exceptionnelles (22 mètres de long sur 3,26 mètres de haut) représentant les quatre saisons.

Le dessin sur toile de jute fut réalisé par une Mazuroise, Madame Françoise Genonceau.

Sans ménager leur peine une trentaine de brodeuses de tous âges sortirent aiguilles, dés et ciseaux pour border ces motifs avec de la laine. Elles se rassemblaient au presbytère ou au domicile de l'une d'entre elles le soir après la journée de travail chacune ayant reçu un morceau de la tapisserie et le matériel nécessaire.





Commencée à la Toussaint, elle fut donc accrochée dans le chœur pour Noël. L'église fut décorée d'un foisonnement de mobiles portant des luminions de couleur, et les chasseurs recréèrent un sous-bois habités par les animaux de la forêt. Les jours suivants la messe de minuit, les paroissiens purent assister à différents concerts.

Cette oeuvre restera en place jusque fin 2018, date à laquelle la municipalité souhaitant mettre en valeur les vitraux décida de la retirer du chœur. C'est avec grand soin que les employés communaux la décrochèrent, elle fut lavée et consolidée par endroit. Et au printemps suivant un échafaudage fut installé dans notre église pour la raccrocher.



Je vous invite à entrer dans l'église et à vous retourner, vous la découvrirez ou la redécouvrirez ornant maintenant le fond de l'édifice et vous verrez qu'après plus de 40 ans elle a conservé ses couleurs flamboyantes.

Bon nombre de dames qui avaient donné de leur temps à cette réalisation nous ont quittés et les jeunes filles sont devenues mamies à leur tour. Quelles soient ici toutes remerciées.

Outre le fait de décorer notre église, le but souhaiter par l'Abbé Thomas était de rassembler les Maurois, et il fut atteint pour la plus grande satisfaction de tout le village.

- Loetitia Da Silva

État Civil 2019

Naissances

- **7 janvier** - Rose Emilie Alexandra Mary-Lou Simone LE MASSON
- **14 février** - Léo Marco Régis CORVISIER
- **6 avril** - Matthieu Alexis KWASSI
- **18 avril** - Maritxu Mathilde Caroline WAUTHIER
- **28 mai** - Axel Jacques Jacky BONAFE
- **14 juillet** - Arthur BOUZIN
- **30 juillet** - Héloïse BOUCHTA
- **18 août** - Tyméo Alain HUBERT
- **10 octobre** - Naia LÉVÈQUE
- **22 octobre** - Romain Jean Valentin DELOBE
- **1er décembre** - Sacha ROGER



Décès

- **14 février** - Claude Marc VALSESIA
- **11 avril** - Monique Louise THOMASSIN née BAUDRILLARD
- **22 mai** - Christiane Simone GUILLEMONT née HAAS
- **28 août** - Jeannine Eliane ROYAUX née BRACKMANN
- **15 septembre** - Micheline Renée Paulette FARCY née DEPARIS
- **10 octobre** - Jocelyne Mauricette Stéphanie LEFÈVRE née DELOBEL
- **10 octobre** - Paul SAINGERY
- **18 décembre** - Louis SAINGERY
- **23 décembre** - Jean-Marie PIOT
- **28 décembre** - Christiane Marguerite ROFIDAL née JEAN



Pacs

- 5 avril - Alain Daniel HUREL & Karine Thérèse ROCHETTE
- 3 juin - Michel Jérémy ROGER & Laurie REGNIER
- 19 juillet - Benoît OBINO & Lisa VOISIN
- 31 octobre - Anaëlle Rianiaina RASOANINDRINA & Florent Daniel Philippe CORREIA DA SILVA
- 15 novembre - Michaël Lionel Maxime Henri HÉNAUX & Cyril Michel Wilhelm TERRIÉ



Mariages

- 20 juillet - Grégory Michel PIOT & Marie-Claire Gabrielle Madeleine LEBLANC
- 10 août - Angie Marie-Louise Blanche PIETTE & Aurore Bernadette Andrée DEFOIN
- 7 septembre - Romain Antoine HYON & Clémence Sylvie LORENT
- 7 septembre - Muriel Corine Lucienne RICHARD & Guillaume Ludovic Jean-Luc LELOUP-MOREAU



Démarches administratives



Première étape pour tous les documents

- 1 - Je vérifie que l'adresse internet comporte le sigle «gouv.fr».
- 2 - Je vais sur le site de l'AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS (ANTS).
- 3 - Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect.

Carte d'identité

- 1 - Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en Mairie.
- 2 - J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous.
- 3 - Je dépose mon dossier complet au guichet de la Mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.
- 4 - Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- 5 - Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la Mairie.



Passeport

- 1 - Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en Mairie.
- 2 - J'achète un timbre fiscal sur le site : <https://timbres.impots.gouv.fr/>
- 3 - J'identifie une Mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous.
- 4 - Je dépose mon dossier complet au guichet de la Mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.
- 5 - Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- 6 - Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la Mairie.



Permis de conduire

1 - Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

2 - Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

3 - En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie.

En cas de perte, je la déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

4 - Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>



5 - Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

6 - Je reçois mon permis à mon domicile.

Certificat d'immatriculation

1 - Je peux faire une demande en ligne pour un-e : duplicata, changement d'adresse, changement de titulaire, cession de véhicule, autre motif.

2 - Je fais ma demande en ligne : **<https://immatriculation.ants.gouv.fr>**

3 - En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à FranceConnect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

4 - J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

5 - Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur **<https://immatriculation.gouv.fr>**, rubrique "services associées" puis où "immatriculer mon véhicule".

Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

Vie Pratique

LES HORAIRES A CONNAÎTRE

LES SERVICES

Mairie.....	03.24.40.10.94
École.....	03.24.40.32.85
Agence Postale Communale.....	03.24.41.79.53
Centre Socioculturel.....	03.24.40.19.93
Véolia.....	09.69.32.35.54
Réseau Câblé.....	03.24.40.10.94
Gendarmerie.....	17 ou 03.24.54.93.09
SAMU.....	15
Pompiers.....	18
Ambulances (Revin).....	
Soussigne.....	03.24.40.16.40
Coquet.....	03.24.40.14.45
Dépannage électricité.....	0810.333.008
Dépannage gaz.....	0810.433.008
ONF.....	03.24.40.18.10
Cabinet infirmier.....	03.24.37.69.66
Cabinet de kinésithérapie.....	07.69.34.58.73

Agence Postale Communale

Lundi, mardi, jeudi et
vendredi : 8h30-12h15
Mercredi et samedi :
8h30-11h30
Heure de levée du
courrier du lundi au
samedi : 9h00

Mairie

Du lundi au vendredi :
8h30-12h00 / 13h30-
17h30

- Fermée au public le
mercredi après-midi -

Déchetterie

Lundi, mardi, jeudi :
13h30-18h00 (17h00 en
hiver)

Mercredi et samedi :
9h00-12h00 / 13h30-
18h00 (17h00 en hiver)

- Fermée le vendredi -

Bibliothèque

Mardi : 16h00-18h00
Mercredi : 10h00-12h00
/ 15h00-18h00
Vendredi : 17h00-19h00
Samedi : 10h00-12h00



03.24.41.20.90

Ouvertures réservées

Mardi 9h00-11h :
Les Lutins

Mercredi 9h00-10h00 :
Centre Social

Jeudi 8h30-11h00 :
Ecole

ARTISANS ET COMMERÇANTS

Acciome 08.....	03.24.57.97.58
Ardennes Terres d'Aventures.....	03.24.53.18.43 ou 06.62.11.18.18
Audrey Coiffure à domicile.....	03.24.40.12.31 ou 06.12.35.33.43
Boulangerie Thomas (+ petite épicerie).....	03.24.40.01.16
Chavet Alain Plombier Chauffagiste.....	03.24.40.29.32
Cioccolini Hervé Électricité.....	03.24.41.16.86
Concept Iton.....	03.24.41.67.62
DS Innovation Dasilva Laurent.....	
Création ensemble métallique contemporain.....	06.82.03.30.38
Innovax.....	03.24.53.38.38
Kranyec Virginie (statut associatif).....	
Maquillages festifs et toutages éphémères.....	06.77.68.45.70
Maurice Gilda Animatrice Commerciale Tupperware.....	06.28.28.94.86
Noizet Hubert Peinture.....	03.24.40.27.32
Partylite (France Streibel).....	03.24.53.17.87 ou 06.76.20.84.13
Poles Franck Maçonnerie.....	03.24.40.45.40
RBN (Ridremont et broserie nouvelle).....	03.24.42.67.12
Séverine Coiffure.....	03.24.57.48.17
Fleur de Pot's.....	03.24.37.24.23
Stanhomme-Kiotis (Durbecq Eliane).....	06.85.25.67.24
Vigilec.....	03.24.26.60.92
Wolff Dolorès (Parfums et lingerie).....	06.80.28.85.88
L&B couverture.....	06.85.71.44.17
APS (garage automobile).....	03.24.35.29.25



LesMazures08



@LesMazures08



les_mazures



www.lesmazures.fr



www.salon-vins-saveurs.fr



Aide à Domicile

en

Milieu Rural

le service à la personne

AUTONOMIE pour accompagner au quotidien les personnes en perte d'autonomie et leurs aidants

- Entretien du logement et du linge, courses
- Aide et accompagnement
- Préparation des repas ou livraison de repas à domicile
- Transport accompagné
- Téléassistance
- Aide aux aidants

DOMICILE pour vous faciliter la vie (devis gratuit)

- Ménage
- Repassage
- Petit bricolage
- Petit jardinage

FAMILLE pour vous aider ponctuellement ou quotidiennement dans votre vie de famille

- Garde d'enfants à domicile ou en accueils collectifs
- Soutien aux familles
- Action socio-éducative

SANTÉ pour vous proposer des soins à domicile sur prescription médicale

- Services de soins infirmiers pour personnes âgées ou handicapées

Les aides dont vous pouvez bénéficier

- De nombreuses aides financières sont possibles en fonction de votre âge, de votre situation et de vos ressources. Lors de l'évaluation de vos besoins, l'ADMR pourra vous renseigner sur l'aide la plus adaptée à votre situation.
- Prises en charge par le Conseil Départemental, les Caisses de retraite, les Mutuelles ou la Caisse d'Allocations Familiales.
- 50% des coûts sont déductibles de vos impôts (Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts, sous réserve de modification de la législation) où peuvent faire l'objet d'un crédit d'impôts.

Bénévoles et salariés sont à votre écoute pour mettre en place le service qui vous convient et vous renseigner sur les aides dont vous pouvez bénéficier.

Actuellement 14 Mazurois bénéficient des services de l'ADMR.

Où contacter l'ADMR

Maison de Pays ADMR -

33 Bis, Avenue des Martyrs de la Résistance

08150 Renwez

03.24.58.66.05

Email : admr.renwez@fede08.admr.org

Personne référente de l'ADMR pour la commune des Mazures :

**Madame DA SILVA Loetitia,
Conseillère Municipale**



2020

Programmation des Animations

Janvier

17 janvier - Voeux de Mme le Maire
18 janvier - Nuit de la lecture à la bibliothèque communale l'@strolabe

Février

22 février - Soirée généalogie des vieilles familles Mazuroises

Mars

14 mars - «Un jour, un village» - Ballade organisée par les Amis du PNR
27 mars - Cabaret «Accordez... Accordéon»

Avril

25 avril - Théâtre «Les jardins de l'Horreur» (Association : Les Z'Improbables)

Mai

15 mai - Concert de la chorale «Choeur de Pierre» à l'Eglise Saint-Rémi
16 mai - Festival Contrebasse (spectacles de rue), Place du Grand Marais



Juin

6 et 7 juin - Fête Patronale de la Trinité (Fête des Lavoirs, Marché Artisanal, Concert de l'Union Musicale de Revin)
25 juin - Auditions de fin d'année du SIM (Syndicat Intercommunal de Musique de Renwez)

Juillet

13 juillet - Retraite aux flambeaux Spectacle pyrotechnique
19 juillet - Guinguette à l'Étang de la Grande Terre

Septembre

5 septembre - Brocante en nocturne

Octobre

16 octobre - Soirée théâtre

Novembre

14 et 15 novembre - 4ème édition du Salon Vins et Saveurs

Décembre

4 décembre - Soirée solidaire : Téléthon

* D'autres manifestations restent à finaliser...



Programmation des commémorations organisées sur la commune

8 Mai : Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

*18 Juin : Journée nationale commémorative de l'appel du
Général De Gaulle*

*14 Juillet : Fête Nationale - Commémoration de la Révolution
française*

19 Juillet : Hommage aux déportés juifs du Judenlager

*16 Juillet : Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes
racistes et antisémites*

*23 Octobre : Commémoration de la 1ère déportation à Auschwitz
des Juifs travailleurs forcés du Judenlager des Mazures*

*11 Novembre : Commémoration de l'Armistice et hommage
rendu à tous les Mazurois morts pour la France*





M
A
S
S
I
F
S

F
L
E
U
R
I
S

